

**Avis psychiatrique sur l'état mental du patient
dans la perspective de l'audience**

Identité de la personne en soins psychiatriques :

M., Mme, Mlle.....
Né(e) le.....à.....

- ☐ Existe-t-il des obstacles médicaux au transport du patient en vue de son audience au TGI ?
 - ☐ oui et motifs
 - ☐ non
- ☐ Si audience foraine envisagée par le JLD, existence d'un risque ne permettant pas d'assurer la clarté, la sécurité et la sincérité des débats
 - ☐ oui et motifs
 - ☐ non
- ☐ Mesures de contention mises en œuvre à ce jour :
 - ☐ oui
 - ☐ non
- ☐ Existe-t-il un obstacle médical à ce que le patient(e) soit entendu(e) par le JLD par le procédé de la visioconférence :
 - ☐ oui et motifs
 - ☐ non

Si oui, avis médical attestant que l'état mental de la personne fait obstacle à ce procédé :

- ☐ Est-il préconisé que l'audience se déroule en chambre du conseil ?
 - ☐ Oui et motifs (atteinte à l'intimité de la vie privée ou si demande de toutes les parties ou si désordres de nature à troubler la sérénité de la justice)
 - ☐ non
- ☐ Le patient(e) a été consulté(e) sur son absence d'opposition à la visioconférence :
 - ☐ oui
 - > s'oppose
 - > ne s'oppose pas
 - ☐ hors d'état de recevoir ces informations

Observations particulières :

A , le

Signature du psychiatre ne participant
pas à la prise en charge du patient